DIU Pathologie et chirurgie orbito-palpebro-lacrymale

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIY201 (1ère année) / DIY202 (2e année)

Responsables de l'enseignement : Prs Dominique Bremond-Gignac & Isabelle Cochereau et Drs Olivier Galatoire et Pierre-Vincent Jacomet (Fondation Rothschild)

Forme de l'enseignement : en présentiel

Universités partenaires : Limoges, Nancy, Nice, Reims, Rennes

Pour vous inscrire au DIU, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

* Perfectionnement en pathologie orbito-palpébrale et des voies lacrymales
* Spécialité très spécifique avec peu de services référents

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIY201 (1ère année) / DIY202 (2e année)

Nombre d'heures : 112 heures réparties sur deux années universitaires

+ 40 heures de formation pratique

Calendrier : Septembre à juin

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

1ère année

* **Session 1 : Infections et tumeurs**
  * Tumeurs des paupières : C basocellulaire, C épidermoïde, tumeurs mélaniques, lymphomes, tumeurs de Merkel, tumeurs annexielles dont anatmopathologie
  * Infections orbitaires
  * Tumeurs orbitaires solides (non vasculaire)
  * Infections lacrymales : Dacryocystites, dacryoadénites, canaliculites, dacryolithiases
  * Infection palpébrales localisées et diffuses (fasciites nécrosantes)
* **Session 2 : Traumatologie**
  * Corps étrangers orbitaires
  * Fractures des parois orbitaires (plancher etc…) et leur traitement chirurgical
  * Tumeurs vasculaires de l'orbite : varices, hémangiomes, lymphangiomes et fistules carotido-caverneuses et leur traitement
  * Traumatismes des voies lacrymales et leur traitement chirurgical
* **Session 3 : Inflammation**
  * Orbite inflammatoire (Basedow, inflammations orbitaire spécifiques et non spécifiques) et prise en charge médicale

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 novembre 2024

* Inflammations palpébrales (blépharites, POC, Stevens Johnson etc..) et prise en charge médicale

2ème année

* **Session 4 : Chirurgie de l'orbite et des voiles lacrymales**
  * voies d'abord orbitaire
  * Chirurgie de l'orbitopathie de Basedow (hors chirurgie palpébrale)
  * Chirurgie mutilante : Éviscération, énucléation, exentération et chirurgie des cavités
  * Biomatériaux en chirurgie orbitaire
  * Chirurgie des VL : plasties du point lacrymal, intubations, dacryocystorhinostomies, lacosystèmes
  * Chirurgie des pathologies de la glande lacrymale
* **Session 5 : Chirurgie palpébrale**
  * Chirurgie des tumeurs palpébrales : examen extemporané, marges, reconstructions, greffes et lambeaux
  * Chirurgie des malpositions (rétractions, ptosis, ectropion, entropion distichiasis etc…)
* **Session 6 : Chirurgie du regard**
  * Chirurgie esthétique des paupières et du regard
  * Chirurgies des troubles troubles dynamiques (PF, blépharospasme)
  * Anomalies congénitales des paupières avec leur réparation

Télécharger le fichier «DIU OPBL_Calendrier 2024-2025.pdf» (40.2 Ko)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Pr Dominique Bremond-Gignac / Pr Isabelle Cochereau / Dr Olivier Galatoire / Dr Frédéric Mouriaux

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

* d'échanger des fichiers, des données
* de partager des ressources, des informations
* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 40 heures

Admission

* Médecins spécialisés en ophtalmologie, libéraux et salariés
* Médecins spécialisés en ORL, Maxillo-faciaux et Neurochirurgiens, libéraux et salariés
* Assistants spécialistes et hospitalo-universitaire
* Chefs de clinique
* Internes (DES et Faisant fonction d'internes - FFI)
* Candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le directeur de l'enseignement et autorisés par le conseil pédagogiques

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission").

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 novembre 2024

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **860 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **860 €**
* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
  * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **600 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
  * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **430 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / *Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE*

Date de début de candidature : 12 nov. 2024

Date de fin de candidature : 7 janv. 2025

Date de début de la formation : 22 janv. 2025

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)
Isabelle Cochereau

Responsable(s) pédagogique(s)
Dominique Bremond-Gignac

Coordinateur pédagogique
Olivier Galatoire

Secrétariat pédagogique
Véronique Dauvin
01 48 03 63 18
v.dauvin@for.paris

Gestionnaire administrative
Djelila Titi
djelila.titi-miwen@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 novembre 2024